

C O M M U N I Q U É

Pour publication immédiate

Le retour de la Fête des « SAE » termine l'été en beauté

Près de 500 jeunes du Haut auront droit à tout un programme !

COOKSHIRE-EATON, le 9 août 2022 – C'est le mercredi 10 août que se tiendra à l'aréna Robert-Fournier de East Angus la Fête des SAE (services d'animation estivale). L'édition 2022 de la fête regroupera huit des neufs des camps de jour du Haut-Saint-François. Cette année, l'équipe des loisirs de la MRC estime qu'environ 450 enfants seront présents pour l'occasion. De plus, de nombreux animateurs et coordonnateurs municipaux viendront lui porter main forte.

En avant-midi, il y aura une panoplie d'activités de tous genres pour encourager les participants à bouger, s'amuser et s'instruire. Entre autres, les jeunes pourront en apprendre plus sur les animaux avec l'équipe de la Ferme Ô P'tits soins de Bury. Ensuite, ils participeront à un atelier de danse en ligne avec les Winslow Dancers. Il y aura aussi des concours d'habiletés pour ceux qui aiment le hockey et le soccer. Si la température le permet, nous installerons une glissade d'eau de 50 pieds pour permettre aux enfants de se rafraîchir. Puis, il y aura certainement les classiques des fêtes familiales, tels les structures gonflables, une maquilleuse, une station de tatouage temporaire et d'un kiosque à photo (photo booth).

Pour le dîner, plusieurs enfants souhaitaient une alternative aux hot-dogs traditionnels. Donc, la MRC du Haut-Saint-François s'est associée au IGA de Cookshire-Eaton afin d'organiser une épluchette de blé d'Inde. Ça ne sera pas une tâche facile de préparer plus de 1000 épis de maïs ! Mais grâce à la contribution du directeur général de la ville de East Angus, M. David Fournier, ainsi qu'avec l'aide des services loisirs des municipalités comme Weedon et Ascot Corner, nous sommes heureux de pouvoir offrir aux jeunes un repas santé composé de produits québécois.

En après-midi, les enfants se regrouperont devant la scène de l'aréna pour participer au « Défi chansons », un petit concours qui encourage chaque camp de jour à présenter sa chanson thème. Ensuite, il y aura un spectacle de cirque sur scène présenté par l'agence Spectranie. Une fois le spectacle terminé, les participants se dirigeront à l'extérieur pour clôturer la journée avec une course des couleurs qui se déroulera autour de l'aréna. Des prix seront remis aux gagnants à la fin de l'événement.

Ces dernières années, la pandémie a empêché la tenue de cet événement annuel. L'équipe des loisirs de la MRC est enchantée de pouvoir reprendre cette tradition en offrant aux enfants des camps de jour du Haut-Saint-François une occasion de créer des liens avec les enfants des autres municipalités et de s'amuser ensemble.

Johanne Delage, mairesse de La Patrie et présidente du comité Loisirs de la MRC, souligne : « Cette fête, c'est aussi l'occasion de remercier les animateurs pour leur travail tout au long de l'été en leur offrant un moment festif avec leurs jeunes avec en prime un "congé de devoir" d'animation ! »

La MRC du Haut-Saint-François comprend 14 municipalités (Ascot Corner, Bury, Chartierville, Cookshire-Eaton, Dudswell, East Angus, Hampden, La Patrie, Lingwick, Newport, Saint-Isidore-de-Clifton, Scotstown, Weedon et Westbury) pour une population de 23 314 habitants. Son conseil d'administration est formé de leurs maires. La MRC fournit des services tels que : transport collectif, internet haute vitesse, loisirs, cartographie/géomatique, urbanisme et inspection, gestion des cours d'eau (sécurité des personnes et des biens), programmes de rénovation

domiciliaire, écocentre, mesure et vidange des fosses septiques, vente pour défaut de paiement de taxes municipales, fibre optique intermunicipale. Ses responsabilités couvrent l'aménagement du territoire, l'évaluation foncière, le plan de gestion des matières résiduelles, Récup-Estrie (en partenariat avec 5 autres MRC de l'Estrie), le parc éco-industriel Valoris, la sécurité publique, le schéma de couverture de risque en sécurité incendie. La MRC travaille sur des projets comme : la préservation du ciel étoilé, le Parc régional du Marécage-des-Scots, la planification de la voirie locale, l'Article 59 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (occupation du territoire), le Plan de développement de la zone agricole (PDZA) et le développement socio-économique par le biais de son Centre local de développement.

– 30 –

Source :

Danielle Jean

Conseillère en communications

819 560-8500 poste 2208

djean.cld@hsfqc.ca

Informations :

Alexandre Vaillancourt

Agent de loisirs

819 560-8400 poste 2130

alexandre.vaillancourt@hsfqc.ca